



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

convention fiscale avec la Belgique

Question écrite n° 10177

Texte de la question

M. Patrick Roy attire l'attention de Mme la ministre de l'économie, des finances et de l'emploi sur la situation de personnes âgées françaises hébergées en structures d'accueil en Belgique et soumise à l'impôt sur le revenu dans ce pays. Dans l'état actuel des choses, ces personnes voient s'ajouter à la maladie et à la dépendance une imposition dans un pays où elles ne résident qu'en raison de leur santé pour une durée de fait limitée dans le temps. Il souhaite savoir ce que le Gouvernement compte faire pour que ces personnes puissent continuer à payer leurs impôts en France où elles ont travaillé et fondé un foyer.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Roy](#)

Circonscription : Nord (19^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 10177

Rubrique : Traités et conventions

Ministère interrogé : Économie, finances et emploi

Ministère attributaire : Économie, finances et industrie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 novembre 2007, page 6958

Question retirée le : 3 mai 2011 (Fin de mandat)